



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



ACCÈS AUX DROITS

SOUTENIR LES REVENUS DES MÉNAGES MODESTES

2M de ménages concernés par la revalorisation du RSA socle (+10% sur 5 ans)

550 000 retraités concernés par la revalorisation exceptionnelle de l'ASPA (« minimum vieillesse »)

+ de 2M de ménages bénéficiaires de la prime d'activité au premier trimestre 2016



ÊTRE CONSEILLÉ ET ACCOMPAGNÉ TOUT AU LONG DE LA VIE

400 000 « rendez-vous des droits » pour identifier les aides des CAF et de leurs partenaires depuis 2013

EMPLOI FORMATION

RECRÉER DES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI

50 000 jeunes accompagnés dans le cadre de la « garantie jeunes » depuis 2013

250 000 jeunes en emplois d'avenir de longue durée avec une formation depuis 2012

+ 30 000 demandeurs d'emploi bénéficiaires de l'« accompagnement global » de Pôle emploi depuis 2013



DÉVELOPPER LES POSSIBILITÉS DE FORMATION

514 000 demandeurs d'emploi formés en 2015

« **500 000** formations » financées pour les demandeurs d'emploi en 2016



LOGEMENT HÉBERGEMENT

METTRE À L'ABRI LES SDF

- + **30 000** places d'hébergement d'urgence depuis 2012
- + **80 000** places de logement « accompagné » depuis 2012
- **3 000** nuitées hôtelières en 2015



FACILITER L'ACCÈS À DES LOGEMENTS PLUS ABORDABLES

- + **360 000** logements sociaux construits dont plus de **25%** de logements très sociaux (PLAI) depuis 2012
- 25%** des attributions HLM hors des quartiers prioritaires de la politique de la ville devront bénéficier aux **demandeurs les plus pauvres**

LUTTER CONTRE LE MAL-LOGEMENT ET LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE

- Rénovation énergétique de plus de **100 000** logements pour des ménages précaires
- 200 000** foyers bénéficiaires du « chèque énergie » dès 2016, et 4 millions au 1^{er} janvier 2018

SANTÉ

FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS ET LUTTER CONTRE LE RENONCEMENT

- + **600 000** bénéficiaires couverts par la CMU-C et l'ACS : 5,39 millions de bénéficiaires de la CMU-C au 31 décembre 2015, et 1,35 millions ayant une attestation d'ACS au 31 décembre 2015
- + **500** lits pour les soins des personnes sans-abri à partir de 2017



ENFANCE FAMILLE

ACCOMPAGNER LES FAMILLES LES PLUS VULNÉRABLES

1,2M de ménages bénéficiaires des **revalorisations des allocations familiales** pour les familles les plus pauvres (allocation de soutien familial : + 25% sur 5 ans ; complément familial majoré : +50% sur 5 ans)

Près de **100 000 familles** concernées par la **Garantie contre les impayés de pensions alimentaires** (GIPA)



ACCUEILLIR ET ÉDUCER LES ENFANTS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

+ 28 000 places de crèches créées en 2013-2014

+ 2 000 € d'aide aux communes par **place de crèche** créée en 2015

+ 3 000 postes d'enseignants pour la **scolarisation des enfants de moins de 3 ans d'ici 2017**

+ 100 crèches à vocation d'insertion professionnelle en 2016 pour les enfants dont les parents sont en recherche d'emploi

LUTTER CONTRE LA REPRODUCTION DES INÉGALITÉS À L'ÉCOLE : « POUR UNE SOCIÉTÉ DE PROGRÈS SOCIAL »

- 30 000 élèves en situation de **décrochage scolaire, soit -20%**

+ 350 postes médico-sociaux dans le cadre des Réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) d'ici fin 2016

+ 34M € d'aides financières **aux élèves du second degré** dont les parents sont en difficulté financière (+75%) d'ici 2017